



# Collège Viala - AVIGNON

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE DU LUNDI 6 FEVRIER 2017

### **Membres présents:**

**Président** : Monsieur Aguilera (Principal)

### **Permanents:**

Furnon Chantal, Chari Nawel (6<sup>ème</sup>1)  
El Airy Ilyes, Persia Lorenzo (6<sup>ème</sup>2)  
Roux Violette, Fribault Asley (6<sup>ème</sup>3)  
Brochot Claire (5<sup>ème</sup>2)  
Aboucharid Maroua (4<sup>ème</sup>2)  
Hernandez Sasha, Benamar France Cassia (4<sup>ème</sup>3)  
Defaye Philémon, Roubertie Enak (5<sup>ème</sup>3)  
Mme Delgado (CPE)  
Mme Dufour (professeur documentaliste)

### **Non permanents :**

Mme Baches (professeur de SVT)  
Mme Vilain (professeur de français)  
Mme Moio (professeur documentaliste)

### **Invité :**

M Bentz

### **A. Mise en délibération du Règlement Intérieur du Conseil de Vie Collégienne du collège Joseph Viala (à soumettre au vote du Conseil d'Administration)**

Relecture et approbation du règlement intérieur :

Le CVC du collège Joseph Viala est une instance consultative composée de membres permanents et non permanents.

#### **Les membres permanents sont :**

Des élèves délégués volontaires, des élèves non élus volontaires, des personnels de l'établissement (Principal, CPE, Professeur documentaliste), Des parents d'élèves.

#### **Les membres non permanents sont :**

L'infirmière, les enseignants, la conseillère d'orientation psychologue, l'assistante sociale, la gestionnaire et les élèves volontaires non élus (en soutien à la réalisation de projets) Ils interviennent au sein du CVC, à sa demande, en fonction des thèmes abordés.

Cette instance doit permettre de connaître les avis, les idées des collégiens ainsi que les actions à mettre en œuvre pour l'amélioration du climat scolaire. Dans ce sens, il répond à l'axe 1 du Projet Académique pour l'amélioration du climat scolaire et au projet éducatif du projet d'établissement qui est de favoriser le parcours citoyen des élèves.

Téléphone  
04 90 80 71 00  
Fax  
04 90 80 71 08  
Mél.  
ce.0840006a  
@ac-aix-marseille.fr

35 rue guillaume puy  
84000 AVIGNON

**Les objectifs** que se donnent le CVC est de favoriser l'expression et de faire prendre en compte la parole des élèves en impulsant des actions pour valoriser les initiatives. Le CVC sera une force de proposition pour l'aménagement des espaces destinés à la vie collégienne, l'organisation d'actions collectives culturelles et festives, d'actions de solidarité et d'actions citoyennes.



2/3

### **Le fonctionnement**

- Le CVC est présidé par le chef d'établissement et/ou le CPE et le Professeur documentaliste. Un élève élu parmi les membres volontaires est nommé Vice-président.
- Le CVC se réunit au moins une fois par mois afin de mener à bien les projets proposés.
- La date des réunions est fixée en Conseil par les membres du CVC afin d'assurer la continuité des projets. Elle est rappelée une semaine avant la réunion par voie d'affichage dans l'établissement par le président ou ses représentants.
- L'ordre du jour des réunions est arrêté par le chef d'établissement sur proposition des membres du CVC. **(Des questions relatives à la mise en place de projets peuvent être déposées au préalable d'une réunion quarante huit heures avant la séance.)** remplacé par : **Des questions relatives à la mise en place de projets peuvent être déposées au préalable d'une réunion une semaine avant la séance.**
- Le CVC ne peut siéger valablement que si la majorité de ses membres sont présents.  
Dans le cas contraire, une autre date est proposée sous huit jours par voie d'affichage.  
Des comités de pilotage restreints peuvent se réunir à leurs demandes pour finaliser un projet. Une salle sera, alors, mise à leur disposition.
- Un compte rendu est rédigé à chaque séance du CVC. Il est diffusé aux délégués de classe. Il est également affiché dans l'établissement.  
**(Ainsi qu'au Conseil d'administration)** remplacé par : **Un bilan annuel des actions du CVC sera présenté en Conseil d'Administration.**  
Les délégués élus au Conseil d'Administration peuvent présenter les projets du CVC au CA. Cependant, un représentant du CVC (vice-président) peut être invité pour le faire.
- Les membres du CVC doivent s'assurer d'avoir l'adhésion de leurs camarades pour l'organisation d'actions collectives. Ils s'attacheront à prendre leurs avis en utilisant les moyens qui sont à leur disposition (assemblée générale des délégués, assemblée générale du foyer socio-éducatif...). De même, les actions menées doivent être visibles. Tous les moyens utiles doivent être utilisés à cette fin (site du collège, affichage...).
- Sauf cas exceptionnel, les actions **(décidées)** remplacé par : **validées** doivent aboutir dans l'année scolaire.



## **B. Séance du lundi 6 février 2017**

### **1. Election du Vice-président du CVC :**

A la majorité des voix, Hernandez Sasha est élue vice-présidente du CVC.

3/3

### **2. Mise en commun de la réflexion amorcée à la séance précédente concernant l'organisation de la fête de fin d'année.**

- Mettre en valeur les réalisations des élèves.

M Bentz prend la parole pour rappeler que la chorale qu'il anime n'est pas une animation musicale mais un spectacle à part entière. Le CVC assure à M Bentz que la chorale fait partie intégrante des travaux d'élèves à mettre en valeur le jour de fête du collège et que l'animation musicale prendra uniquement la forme d'une musique d'ambiance dans la cour du collège afin de rendre la soirée agréable.

Le filage de la soirée se présente pour le moment comme suit :

- ✓ Accueil des visiteurs et paroles de bienvenue du Principal de 17h à 17h15
- ✓ Spectacle de la chorale de 17h15 à 18h15 dans la cour du collège.
- ✓ Buffet, vente de cases de tombola et animation musicale de 18h15 à 18h45.
- ✓ Présentation des réalisations des élèves dans les salles de classe de 18h45 à 19h45.
- ✓ Concours « jeunes talents », tombola et adieux aux élèves de troisième de 19h45 à 21h.
- ✓ Clôture de la soirée par Monsieur Aguilera.

- Proposer un buffet dont les bénéfices seraient reversés au FSE avec la contribution des parents d'élèves.

Elaboration d'un courrier en direction des parents d'élèves pour un appel aux volontaires en cours d'élaboration.

- Organiser une tombola

Elaboration d'un courrier à destination des partenaires et commerçants pour un appel aux dons en cours d'élaboration.

- Organiser un concours de « jeunes talents » et réfléchir sur la place des élèves de troisième lors de la fête constitue l'ordre du jour de la séance du lundi 6 mars 2017 à 12h30

### **Rappel**

1. Comité en charge de répertorier les réalisations des élèves, à mettre en valeur :  
Maria Rugamer, Maia Badalssari, Ilyes El Airy.
2. Comité en charge du buffet :  
Sasha Hernandez, Cassia Benamar, Philémon Defaye, Nawel Chari.
3. Comité en charge de la tombola :  
Lorenzo Persia, Asley Fribault, Mathéo Laso, Violette Roux, Claire Brochot